

# MISSION ENVIRONNEMENTALE DE BORALEX

## AGIR AUJOURD'HUI POUR DEMAIN

BORALEX CONSIDÈRE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX COMME DES ÉLÉMENTS IMPORTANTS OU PRIORITAIRES LORS DE TOUTES PRISES DE DÉCISIONS DE GESTION OU DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE. D'AILLEURS, L'ADOPTION DE LA PRÉSENTE MISSION ENVIRONNEMENTALE RÉSULTE DE LA VOLONTÉ DE LA DIRECTION D'EXPRIMER CLAIREMENT SON ENGAGEMENT EN CETTE MATIÈRE.

### BORALEX S'ENGAGE À :

ENCOURAGER la protection de l'environnement, les principes de développement durable et la production d'énergie renouvelable ;

RESPECTER les lois et règlements en matière d'environnement applicables à ses activités ;

SOUTENIR les initiatives internes de recherche, de développement et d'amélioration continue en développement durable et protection de l'environnement ;

ASSURER la mise en oeuvre du plan d'action environnemental propre à chaque centre d'opération ;

CONFIER la gestion de la mission environnementale et des dossiers s'y rattachant à des personnes qualifiées et responsables ;

FORMER et RESPONSABILISER les employés au développement durable et à la protection de l'environnement ;

MISER sur une approche proactive, responsable et respectueuse de l'environnement lors du développement de ses projets et ses sites de production de manière à minimiser les impacts et les risques associés à l'exploitation de centres de production énergétique ;

COLLABORER avec les communautés et les autorités gouvernementales au développement de partenariats en matière de gestion environnementale et de responsabilisation des entreprises ;

DIFFUSER la mission environnementale aux acteurs internes et externes de l'entreprise.



PATRICK LEMAIRE  
Président et chef de la direction